

Nouveaux Plants de Melon – un brevet de Syngenta

Numéro de brevet : EP1587933

Demandeur : Syngenta Participations AG

Date de dépôt : 07.01.2005

Octroi du brevet: 28.02.2008

Oppositions : 12./13.5.2009 - Rijk Zwaan et De Ruiters Seeds (De Ruiters a par la suite été racheté par Monsanto et a retire son opposition)

Procédures orales : Décision (publiée le 19.04.2011) : compte tenu des modifications apportées par le détenteur du brevet [suppression de l'une des 36 revendications du brevet] durant les procédures d'opposition, le brevet et l'invention à laquelle il se réfère répondent aux exigences de l'Office européen des brevets.

Objet de l'invention : La présente invention concerne des plantes nouvelles, en particulier des plantes de melon capables de produire des fruits avec un nouveau goût agréable. En particulier, les fruits des plantes de melon de la présente invention ont une teneur modifiée en acides organiques, un pH plus bas par rapport aux melons sucrés actuellement commercialisés, et une teneur en sucre élevée.

Revendications : (sélection)

1. Plante de *C. melo* capable de produire des fruits, **caractérisée en ce que** ledit fruit comprend à la maturité:

a) de 400 mg à 1200 mg d'acide citrique par 100 g poids frais;

b) un pH de 4.2 à 5.6 ;

c) de 5.0 g à 15.0 g de sucre par 100 g poids frais; et

en ce que le rapport entre l'acide citrique et l'acide malique dans ledit fruit est supérieur à 5.

18. Plante de *C. melo* selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** le caractère de bas pH est susceptible d'être obtenu d'une plante de la lignée IND-35 (...) ou d'une descendance de ladite lignée IND-35.

32./33. Fruit et chair d'une plante de *C. melo* selon l'une quelconque des revendications 1 à 31.

34./35. Utilisation du fruit et de la chair d'une plante de *C. melo* selon la revendication 32./33. dans un produit fraîchement pré-coupé.